

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



Discours de Monsieur le Ministre de
l'Education nationale,
Dr. ABDOULKARIM Mohamed,

Lors de la deuxième conférence de
reconstitution des ressources du Partenariat
Mondial sur l'Education
Du 25 au 26 juin à Bruxelles

Bruxelles, le 26 Juin 2014

- Excellence Madame la Présidente du Conseil d'Administration du Partenariat Mondial pour l'Education,
- Excellence Monsieur le Commissaire au développement de la commission Européenne,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Membres des Gouvernements,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Partenaires et bailleurs de fonds de l'Education,
- Honorable assistance,
- Mesdames et Messieurs

C'est avec un réel plaisir que j'ai l'honneur de m'adresser à vous à l'occasion de la deuxième conférence de reconstitution des ressources sous l'égide de l'Union Européenne qui marque la volonté manifeste de la Communauté internationale de réitérer les engagements des Gouvernements, des bailleurs de l'Education, de la société civile et du secteur privé, pour assurer une éducation équitable de qualité à un grand nombre d'enfants dans le monde.

Pour l'Union des Comores, le Gouvernement à travers le Ministère de l'Education Nationale a mis en place un instrument de simulation financière pour assurer les critères de soutenabilité à moyen et long terme de la politique éducative à l'horizon 2020. Cet instrument a défini un scénario de référence qui a été validé par le Gouvernement, en Conseil des Ministres, pour confirmer l'engagement de l'Etat Comorien à soutenir la politique éducative à l'horizon 2020.

A cet effet, les deux engagements suivants ont été pris en compte à savoir :

- Accroître les financements publics intérieurs à l'éducation d'au moins un point de pourcentage par an.
- Renforcer les processus relatifs aux données et à la reddition de compte.

Dans le cadre de l'augmentation des financements publics intérieurs à l'éducation, le Gouvernement s'est engagé à :

- accroître le financement du secteur de 20,4 % en 2010 à 25% en 2020. Dans la Loi de Finance de l'Union des Comores de 2014, 28% du budget de l'Etat sont déjà consacrés à l'Education.
- consacrer au moins 40% des dépenses publiques dans l'enseignement primaire (sachant que des avancements des salaires des enseignants, essentiellement du primaire, ont été effectués en 2014).

Pour s'assurer du respect de ces engagements, un processus de programmation du budget du secteur est en cours, associant le Ministère des Finances et du Budget et les Exécutifs des îles dans le cadre de l'élaboration du CDMT de l'éducation intégrant, aussi, les questions d'équité dans l'éducation.

En ce qui concerne les engagements relatifs aux statistiques de l'Education et à la reddition de compte, le Gouvernement comorien a :

- intégré dans la Loi de finance 2014, une ligne budgétaire sur les statistiques de l'éducation.
- mis en place d'une réforme pour la révision du mode d'évaluation des élèves aux examens de fin de cycles du primaire dont les données seront analysées chaque année pour informer le grand public sur les acquis scolaires ;

- établi un rapport sur les dépenses publiques de l'Etat de 2013 et transmis à l'Assemblée nationale aux fins d'appréciation de l'action gouvernementale et de l'utilisation des dépenses publiques
- publié récemment à travers le Ministère de l'Education Nationale les documents statistiques de l'éducation (Annuaire statistique 2013/2014, Tableau de bord 2013/2014 et les principaux indicateurs de l'Education Pour Tous).

Le Ministère de l'Education Nationale se prépare à mettre en place un site web pour diffusion de toutes ces données.

Je saisis cette occasion pour remercier la communauté internationale pour son engagement sans faille en faveur d'une éducation de qualité pour tous de par le monde.

Je vous remercie.